



CE DOCUMENT EST À CONSERVER À LA MAISON. NE PAS LE RETOURNER À L'ÉCOLE.

PRÉPARATION À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2026

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint quelques informations pour préparer la prochaine année scolaire 2026-2027.

Vous remettez les documents indiqués à l'enseignant(e) de votre enfant dans la fiche plastique pour le mardi 1er septembre 2026.

La fiche de renseignements: Merci de bien vouloir **corriger les éventuelles modifications** et ajouter les informations manquantes au **crayon rouge** ou **vert** de préférence. Merci de bien vouloir **vérifier votre adresse mail**. Les informations concernant l'école et la classe de votre enfant seront essentiellement communiquées par mail.

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Mère Père Tuteur

Nom de famille : Prénom :

Nom d'usage :

Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)

Adresse : Commune :

Code postal : L'élève habite à cette adresse : Oui Non

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Courriel :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui Non

Mère Père Tuteur

Nom de famille : Prénom :

Nom d'usage :

Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)

Adresse : Commune :

Code postal : L'élève habite à cette adresse : Oui Non

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Courriel :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui Non

Code *	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS	
10	Agriculteurs exploitants
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
EMPLOYÉS	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers

Code *	Libellé
OUVRIERS	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
RETRAITÉS	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Élèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

Pensez à vérifier votre code de catégorie socio-professionnelle avec le document en pièce jointe.



CE DOCUMENT EST À CONSERVER À LA MAISON. NE PAS LE RETOURNER À L'ÉCOLE.

PRÉPARATION À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2026

- La fiche d'autorisation de sortie (fiche avec l'en-tête bleu).
- La fiche d'autorisation de diffusion de photos, de vidéos et des productions pédagogiques (fiche avec l'en-tête vert).
- La fiche d'urgence (fiche avec l'en-tête rouge).
- La fiche d'adhésion à l'association de parents d'élèves (fiche avec l'en-tête marron).

- Les attestations d'assurance:** A chaque rentrée, il vous est demandé de justifier une assurance pour votre/vos enfant(s). **Les attestations d'assurance doivent mentionner:**

- **La garantie de responsabilité civile (dommage(s) causé(s) à des tiers).**
- **La garantie individuelle accidents corporels (dommage que pourrait subir votre enfant).**

Rapprochez-vous de votre assureur pour obtenir ces deux justificatifs pour l'année 2026/2027.

A vérifier !

- Vaccins :** Nous vous invitons à vérifier la vaccination de votre enfant et de faire le nécessaire si la vaccination n'est pas à jour. Le Ministère de l'Éducation Nationale rappelle que les vaccins suivants sont obligatoires pour toute présence à l'école. Pour toute mise à jour de la vaccination de votre enfant, **merci de le signaler au directeur d'école qui fera une copie du carnet de santé.**

Pour les enfants nés avant le 1 ^{er} janvier 2018.	Pour les enfants nés à partir du 1 ^{er} janvier 2018. (article L3111.2 du Code de Santé Publique).
<ul style="list-style-type: none">- Diphtérie- Tétanos- Poliomyélite (DT Polio)	<ul style="list-style-type: none">- Diphtérie- Tétanos- Poliomyélite (DT Polio)- L'Haemophilus influenzae B- La coqueluche- L'hépatite B- La rougeole- Les oreillons- La rubéole- Le méningocoque C- Le pneumocoque



CE DOCUMENT EST À CONSERVER À LA MAISON. NE PAS LE RETOURNER À L'ÉCOLE.

PRÉPARATION À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2026

- Cantine** : Si votre inscription à la cantine n'a pas été effectuée avant les vacances scolaires, vous devez faire le nécessaire **auprès de la Cuisine centrale de Sainte Hermine au 09 . 67 . 18 . 09 . 35** ou par mail à l'adresse suivante: cuisinecentralesh@sudvendee littoral.fr
- Garderie** : Si votre inscription à la garderie n'a pas été effectuée avant les vacances scolaires, vous devez faire le nécessaire **auprès de la mairie de la Jaudonnière**. Pour rappel, votre enfant peut aller à la garderie à tout moment à condition que l'inscription ait été faite auparavant. Il est fortement recommandé d'inscrire votre enfant pour anticiper tout imprévu ou tout retard non prévu.

Informations générales pour l'année 2026/2027

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Classe	8h30 - 12h00			
Pause méridienne	12h00 - 14h00			
Repas	Retour des élèves de maternelle pour la sieste : 13h15 Retour des autres élèves à partir de 13h50.			
Classe	14h00- 16h30			

GARDERIE (sous la responsabilité du personnel communal)	
Matin	7h15 – 8 h20
Après-midi	16h30 – 19h00 Sauf le vendredi : 16h30 – 18h30

Le début des apprentissages commence à 8h30. Ainsi, le portail d'entrée sera ouvert dès 8h20 et se fermera à 8h30 pour l'ensemble des élèves. Les élèves déjeunant à la maison reviennent à partir de 13h50 sauf pour les élèves de TPS/PS/MS qui viennent pour la sieste à 13h15.

Nous vous invitons à respecter les horaires.



CE DOCUMENT EST À CONSERVER À LA MAISON. NE PAS LE RETOURNER À L'ÉCOLE.

PRÉPARATION À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2026

Calendrier des vacances scolaires 2026-2027

ÉVÉNEMENTS ET VACANCES	DATES
Rentrée des élèves	Mardi 1er septembre 2026
Vacances de la Toussaint	Fin de classe: Vendredi 16 octobre 2026 après la classe. Reprise: Lundi 2 novembre 2026.
Vacances de Noël	Fin de classe: Vendredi 18 décembre 2026 après la classe. Reprise: Lundi 4 janvier 2027.
Vacances d'hiver	Fin de classe: Vendredi 19 février 2027 après la classe. Reprise: Lundi 8 mars 2027.
Vacances de Pâques	Fin de classe: Vendredi 16 avril 2027 après la classe. Reprise: Lundi 3 mai 2027.
Pont de l'Ascension	Fin de classe: Mardi 4 mai 2027 après la classe. Reprise: Lundi 10 juin 2027.
Vacances d'été	Fin de classe: Vendredi 2 juillet 2027 après la classe.

Contact durant l'été

Durant l'été, vous pouvez contacter l'école:

- Par mail (à privilégier): ce.0851188e@ac-nantes.fr
- En cas d'urgence, via le téléphone portable de l'école: 07 68 28 68 39
- Pour tout renseignement relatif à une inscription à l'école, à la garderie ou la cantine, contacter la mairie: 02 51 34 30 09.

Vous trouverez sur le blog e-primo, dans l'onglet « Blog » puis « Année 2026 2027 », divers documents utiles pour préparer la rentrée (ex : fournitures scolaires). (voir QR CODE)